

Communiqués de presse AMF : 2019

Premières propositions de l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de la nouvelle législation européenne

Publié le 6 juin 2019

Au sortir des élections européennes et alors que le Parlement et la Commission vont entamer une nouvelle mandature, l'AMF souhaite contribuer à l'agenda 2020-2024. Elle propose aujourd'hui des premières pistes pour nourrir la réflexion face aux défis que sont le renforcement des marchés de capitaux à 27, l'attractivité et la compétitivité de l'Europe et les transitions numériques et environnementales.

Ces dix dernières années, l'Europe a accompli de nombreuses avancées pour renforcer la solidité de ses marchés de capitaux. L'AMF constate que le socle commun de régulation et de supervision a progressé. Néanmoins des limites apparaissent, telles que la volonté politique qui freine une plus grande intégration ou encore l'abondance de détails au sein de la réglementation.

Les propositions présentées par le régulateur sont des premières pistes de réflexion pour tendre vers des marchés financiers européens plus efficaces encore, au service des besoins des entreprises et des investisseurs, et renforcer la compétitivité de l'Europe.

Une Europe financière armée pour les défis de demain et forte sur la scène internationale

Plusieurs pistes de travail sont préconisées parmi lesquelles la concrétisation des ambitions européennes en matière de finance durable afin de réorienter les flux financiers pour soutenir la transition énergétique, environnementale, et sociale de nos économies ou la mise en place d'une stratégie digitale européenne pour les services financiers afin de soutenir la compétitivité de l'Europe tout en étant attentif à ne pas faire peser une menace sur la stabilité du secteur financier et le bon fonctionnement des marchés.

Il est également proposé de revoir les régimes encadrant les relations de l'Europe avec les pays tiers dans les différents textes sur les services financiers. Ces axes de travail dans leur ensemble doivent donner un nouveau souffle à l'Union des marchés de capitaux et répondre aux besoins de développement des entreprises.

Mieux travailler ensemble

L'AMF met en avant des propositions pragmatiques pour favoriser une plus grande convergence dans la supervision des acteurs et mettre en place un cadre de travail commun dans un paysage européen qui sera profondément transformé par la sortie du Royaume-Uni de l'Union et la co-existence de plusieurs centres financiers.

Une règle européenne plus simple, plus efficace, moins onéreuse : propositions d'ajustements des textes

existants

L'AMF émet des propositions concrètes pour faire progresser la qualité de la norme européenne et améliorer sa capacité à évoluer dans un environnement changeant rapidement.

Elle propose une série d'ajustements de textes existants pour en renforcer la lisibilité, simplifier et le cas échéant corriger des dispositions qui s'avèrent inadaptées. Elle suggère notamment que soit repensée l'architecture des textes sur la gestion d'actifs. Ainsi, à l'occasion de la revue de la directive AIFM, la rédaction d'un texte définissant un socle commun de règles pour les acteurs de la gestion d'actifs, plus clair et harmonisé pourrait être envisagé.

Par ailleurs, elle affirme son soutien pour une simplification du règlement PRIIPs pour une meilleure information des épargnants.

Elle s'exprime également en faveur d'une revue ciblée de la directive MIF2 pour revoir certaines dispositions au vu des constats faits et prendre en compte les effets de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Enfin, le régulateur appelle de ses vœux une revue des exigences de reportings afin d'éviter duplications et incohérences.

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site <https://www.amf-france.org>

Contact presse :

Direction de la communication de l'AMF - Charlotte Garnier-Peugeot - Tél : +33 (0)1 5345 6034 ou +33 (0)1 5345 6028

En savoir plus

- [EU2024 : Façonner les marchés de capitaux à 27 pour répondre aux enjeux de demain - Axes de travail et premières propositions de l'Autorité des marchés financiers](#)
- [Lire la suite de : Discours de Robert Ophèle, Président de l'AMF - FIA's International Derivatives Expo Conference - "Shaping EU27 capital markets to meet tomorrow's challenges" - Londres - 4 juin 2019 \(en anglais uniquement\) "Discours de Robert Ophèle, Président de l'AMF - FIA's International Derivatives Expo Conference - "Shaping EU27 capital markets to meet tomorrow's challenges" - Londres - 4 juin 2019 \(en anglais uniquement\)](#)

A lire aussi

- [Suivez-nous sur Twitter](#)
- [Suivez-nous sur LinkedIn](#)
- [Retrouvez-nous sur Youtube](#)

Haut de page

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF

Contact : Direction de la communication. Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02